

L'échantillonnage de l'enquête Sans-Domicile 2012

Sébastien Faivre
Chef de la division Sondages



L'échantillonnage de l'enquête Sans-Domicile 2012 a été réalisé en 2011 par **Sylvain Quenum** et **Lionel Viglino**, avec l'appui méthodologique de **Pascal Ardilly**

Plan général de la présentation

Introduction : Un échantillonnage à trois niveaux

1. L'échantillonnage des agglomérations

2. L'échantillonnage des services-jour

3. L'échantillonnage des prestations au sein des services-jours

Introduction: un échantillonnage à trois niveaux

L'objectif : effectuer un échantillonnage représentatif de la population des sans-domicile

Contrairement aux enquêtes ménages classiques (tirées dans le RP ou dans la source fiscale), il n'existe pas de base de sondage de sans-domicile.

Il est donc nécessaire de recourir à des techniques de sondage indirect : on observe les unités d'intérêt (sans-domicile) au moyens d'autres unités intermédiaires (prestation de repas ou d'hébergement fournies à des personnes sans domicile)

Introduction: les grands principes de l'échantillonnage en face à face

Trois niveaux d'échantillonnage :

1. Un tirage d'agglomérations à enquêter
2. Un tirage des services-jours à enquêter au sein des agglomérations
3. Un échantillonnage des prestations au cours de la visite

1. Le tirage des agglomérations

80 agglomérations de plus 20 000 habitants ont été tirées pour l'enquête principale

- tirage proportionnel à leur population municipale 2006
- avec un seuil d'exhaustivité à 200 000 habitants :
30 agglomérations sont dans la strate exhaustive.
- avec un équilibrage sur la capacité FINESS, le nombre de sans-abri tel qu'estimé dans le recensement et les indicatrices des zones 'Sud' et 'Est'

1. Le tirage des agglomérations

Un échantillon de 80 agglomérations de 5 000 à 20 000 habitants a été tiré pour une enquête complémentaire de l'INED

Tirage proportionnel à la population municipale de 2006, avec équilibrage sur la capacité FINESS, le nombre de sans-domicile au recensement et les indicatrices des zones 'Sud' et 'Est'

2. Le tirage des services-jours au sein des agglomérations

Un préalable : recenser les services d'aide aux sans-domicile dans les agglomérations sélectionnées

Recensement effectué à partir des sources administratives (répertoire FINESS) et d'informations collectées (mairies, paroisses, CCAS, ...)

Une pré-enquête téléphonique permet de valider que le service se trouve bien dans le champ et d'avoir des informations sur les jours et heures d'ouverture du service et sur la fréquentation journalière moyenne

2. Le tirage des services-jours au sein des agglomérations

3123 services d'aide ont été recensés dans les 80 agglomérations de plus de 20 000 habitants (deux agglomérations vides : Cavillon et Monaco-partie française)

3 autres petites agglomérations isolées comportant peu de services ont dû être exclues pour des raisons de collecte (défaut de couverture de la base de 0,1%)

Au final, la base des services-jour constituée sur les 75 agglomérations de collecte comporte 58 347 services-jour sur les 4 semaines de collecte de l'échantillon principal

2. Le tirage des services-jours au sein des agglomérations

Pour l'échantillon complémentaire INED (agglomérations de 5 000 à 20 000 habitants), seules 29 agglomérations sur 80 n'étaient pas vides.

L'INED a pu réaliser une collecte dans 13 de ces agglomérations, contenant en tout 41 services.

Chaque service étant enquêté une fois, 41 services-jours ont été tirés.

2. Le tirage des services-jours au sein des agglomérations

1419 services-jours ont été tirés pour l'échantillon principal, selon un tirage proportionnel à la fréquentation et stratifié par agglomération.

Dans les plus grandes agglomérations, une stratification supplémentaire par type de service (23 types distincts) et par tranche de taille de service a été réalisée

Dans les autres agglomérations, une stratification implicite a été réalisée par type de service (tirage systématique des services-jours sur une base triée par type de service)

2. Le tirage des services-jours au sein des agglomérations

Afin d'avoir un nombre suffisant de sans abri dans l'enquête, les services qu'ils fréquentent fortement (restauration extérieure, haltes de nuit et services plans grand froid) ont été surreprésentés d'un facteur $5/3$, sauf dans quelques agglomérations

Pour des raisons de collecte, la région de gestion Ile-de-France (Paris, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val de Marne et Yvelines) a été sous-représentée d'un facteur $1/2$ et l'agglomération de Marseille d'un facteur $3/4$

2. Le tirage des services-jours au sein des agglomérations

Deux réserves de 128 services-jours ont été mobilisées pour compléter la collecte, la première en cinquième semaine de collecte et la seconde en sixième semaine de collecte.

Le mode de tirage des services-jours de chacune des réserves est le même que pour le principal

Pour des raisons de collecte, il a été nécessaire de retirer de la base de sondage les services déjà enquêtés précédemment, ce qui a rendu plus complexe le calcul des poids de sondage initiaux.

3. La sélection des prestations au sein des services-jours

La sélection des prestations est effectuée sur le terrain, généralement par un membre dédié de l'équipe d'enquêteurs (« échantillonneur »)

Deux échantillons sont à sélectionner : un échantillon de sans-domicile francophones qui seront interrogés en face à face (Questionnaire Individuel Long, QIL) et un échantillon de sans-domicile francophones et non francophones qui répondront à un Questionnaire Auto-Administré (QAA)

Un plus grand nombre de contacts que dans SD2001

3. La sélection des prestations au sein des services-jours

En règle générale, l'objectif est de réaliser 12 ou 16 « contacts » lors de la visite, pour réaliser 4 QIL et 8 ou 12 QAA, selon la taille du service (à l'exception des services de petite taille et de certains services particuliers, comme les hôtels d'hébergement d'urgence).

Autant que possible, l'objectif est que chaque prestation ait la même probabilité de sélection (sondage autopondéré)

Les rangs des personnes à interroger sont fournis à l'enquêteur dans la fiche service-jour, qui contient différentes tables de tirage en fonction de la fréquentation attendue

3. La sélection des prestations au sein des services-jours : exemples de tables de tirage

Effectif entre 173 et 228

Rangs de contacts obligatoires	3 17 32 45	60 74 88 102	116 131 145 159	173 187 202 215	+58
Rangs éventuels de remplacement					

Effectif entre 229 et 303

Rangs de contacts obligatoires	4 23 42 60	79 98 117 135	154 173 192 210	229 248 267 285	+75
Rangs éventuels de remplacement					

Effectif entre 304 et 401

Rangs de contacts obligatoires	5 30 56 79	105 130 155 179	204 229 254 278	303 328 353 377	+99
Rangs éventuels de remplacement					

3. La sélection des prestations au sein des services-jours

Les difficultés pratiques :

- Avoir une bonne anticipation de la fréquentation réelle lors de la visite, pour choisir la bonne table de tirage
- Pouvoir « matérialiser » sur place l'équivalent d'une file d'attente pour déterminer les personnes à interroger
- Pouvoir « tenir le rythme » des prises de contact lorsque la file avance vite

Conclusion

- Un mode d'échantillonnage innovant, partiellement décentralisé sur le terrain
- Le respect d'un échantillonnage aléatoire des prestations a nécessité de renforcer les équipes d'enquêteurs sur le terrain et a demandé un effort de formation important des échantillonneurs
- Mais ce respect de l'aléatoire garantit l'absence de biais dans le processus de sélection des personnes interrogées (en évitant notamment les « effets de file ») et ainsi la qualité méthodologique de l'enquête